

Brahim HAMMOUCHE

Député de Moselle

Membre de la Commission des Affaires Sociales

Président du Groupe d'Amitié France – Luxembourg

COPIE

Serémange-Erzange, le 29 mai 2020

Ref : BH/BSM/443-05-2020

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, *Cher Christophe,*

J'ai été interpellé dernièrement par Monsieur BIEDAK Frédéric, en sa qualité de Secrétaire Général Adjoint des Policiers Municipaux, concernant la considération de leur profession.

Ce syndicat a interpellé le Président de la République, par courrier en date du 27 avril 2020, regrettant que cette profession manque d'un volet social, malgré la valorisation de leurs statuts depuis ces dernières années.

Il est demandé au Président de la République de permettre une égalité de statut aux agents qui émanent du corps de sécurité. Par ailleurs, les Policiers Municipaux accusent une inégalité flagrante à comparaison de leurs collègues Gendarmes, Douaniers, ou même Pompiers par exemple. Leurs revendications sont très clairement basées sur le calcul de retraite en intégrant la PSS (Prime Spéciale de Sujétion). Aussi, ils souhaitent une mise en place de la bonification de 5 ans pour 25 ans de service.

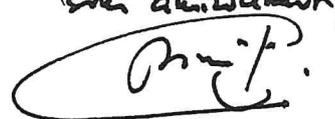
Je vous confirme soutenir leurs propositions dans le cadre de la révision du statut de ses agents, héros du quotidien, qui ont su montrer encore une fois leur dévouement et leur nécessité durant la crise du COVID19. Le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, a déclaré vouloir valoriser les salaires en fonction de leur nécessité dans la société. Je crois humblement, que cette profession correspond en tout point aux critères du Président de la République.

Je vous joins en annexe à ce courrier, une copie de la lettre du syndicat national des policiers municipaux adressée au Président de la République.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur**, l'expression de ma considération très distinguée.

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
1, place Beauvau
75 008 PARIS

Brahim HAMMOUCHE,
Député de Moselle

Brahim Hammouche,


Copie à : Monsieur BIEDAK Frédéric, Secrétaire Général Adjoint du Syndicat National des Policiers Municipaux